



Avis

Loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés

Il est porté à la connaissance du public que la demande N° 3A/2024/3223/173 a été introduite auprès du Ministère du Travail en vue de l'obtention d'une autorisation d'exploitation dans le cadre de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés :

Demandeur : **LES DOMAINES DE VINSMOSELLE**

Objet : **Exploitation d'un élévateur à fourches de la marque Jungheinrich, du type DFG-320s-500-DZ, avec le numéro de construction FN659193.**

Commune : **Schengen**

Remerschen, le 14/10/2024

Pr le Collège des Bourgmestre et Echevins,
Le bourgmestre, *Le secrétaire,*

Certificat de Publication.

Il est certifié que la présente est publiée et affichée à partir de ce jour.

Le bourgmestre,

Le secrétaire,

